

**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DE L'OPTION SPORTIVE ET SPORTIF DE HAUT NIVEAU (OPTION SHN)**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu la délibération du conseil de la formation et de la vie universitaire 2024-05-28-03 portant création de l'option Sportive et Sportif de Haut Niveau ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Blaise PICHON, Vice-Président Vie universitaire et conditions de travail ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de modifier l'option Sportive et Sportif de Haut Niveau à compter de la rentrée universitaire 2025-2026 selon les modalités présentées en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne  
Mathias BERNARD



Le 22 septembre 2025

## OPTION SPORTIF ET SPORTIVE DE HAUT-NIVEAU (OPTION SHN)

### CONTEXTE :

- Depuis 2011, en lien avec les travaux de recherche menés sur l'arbitrage sportif, l'UCA propose une option unique en France dédiée à la valorisation du double parcours des étudiants arbitres (Option « Arbitrage sportif » organisée et financée par le PERF Arbitrage).
- La manifestation planétaire que représentent les Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront lieu en France (JOP 2024) doivent permettre d'accompagner davantage nos Sportifs de Haut Niveau à l'Université Clermont Auvergne. Pour construire un véritable héritage aux JOP 2024, il s'agit de valoriser les compétences que les SHN construisent au cours de leur carrière dans leur cursus universitaire, autrement dit de décliner le principe de l'option Arbitrage sportif pour les SHN.
- Cette initiative rencontre une demande de la DGESIP (Séminaire des référents SHN au Ministère de l'enseignement supérieur juin 2023) de valider des compétences des SHN dans leur cursus universitaire.

### OBJECTIFS :

- Proposer à des SHN une poursuite d'études leur permettant de mener à bien leur double projet sportif et universitaire.
- Aider les étudiants SHN à allier le développement de connaissances universitaires et professionnelles à la préparation et la réalisation de hautes performances sportives.
- Valoriser les compétences des étudiants SHN.

**PUBLIC CONCERNE :** Etudiants SHN à l'UCA.

#### DESCRIPTION :

- 6 crédits par année d'études.
- Proposée dans l'ensemble des Licences de l'UCA (sauf années d'études accès Santé ou accès Réadaptation) en remplacement d'UE de leur diplôme d'inscription déterminées en concertation avec le responsable de formation ou d'année d'études en fonction du projet de l'étudiant.
- Deux types de contenus :
  - la construction et la consolidation de leur double projet universitaire et sportif
  - des éclairages scientifiques en SHS et SVS accompagnant la compréhension de leur performance et son contexte.
- Une hybridation des enseignements pour permettre aux SHN plus de flexibilité dans le suivi de l'option SHN (entre 30 et 70 % selon les enseignements à préciser).
- Pour chaque année d'études, 40 heures équivalent TD + 2,5 heures TD de suivi par étudiant pour l'accompagnement du double projet.
- Seuil ouverture à 5 étudiants, effectif maximal par année d'études à 10 étudiants (au démarrage de l'option afin d'expérimenter le dispositif).

#### ADMISSION ET POURSUITES D'ETUDES DANS L'OPTION :

- L'étudiant candidate en Licence à l'UCA via ParcourSup.
  - S'il accepte une proposition d'admission et qu'il a mentionné son statut SHN dans ParcourSup, il est contacté par l'UCA afin de lui proposer de candidater à l'option SHN
  - Si l'étudiant n'a pas mentionné son statut dans ParcourSup, il a la possibilité de le faire à la rentrée universitaire sur le contrat du statut SHBN qu'il trouvera en ligne.
- La candidature consiste en la rédaction d'une lettre dans laquelle l'étudiant explique comment il va gérer son double projet universitaire et sportif (le nombre de caractères sera défini dans le contrat SHBN).
- Le responsable du dispositif SHBN échange avec le responsable de formation dans laquelle l'étudiant souhaite être inscrit afin de déterminer les UE remplacées par l'option SHN.
- Une commission mixte sélectionne les candidatures sur la base des résultats scolaires antérieurs et de l'inscription dans le double projet. Elle est notamment composée des personnes suivantes : Représentant de la Maison de la Haute Performance, VP Vie étudiante, Directeur SUAPS, Président SHBN, Enseignant Chercheur travaillant sur l'accompagnement de la performance et partie prenante du dispositif, coordonnateur SHBN).
- Les étudiants s'engagent sur la durée de l'option SHN (3 ans). La validation de l'année universitaire en cours et de l'option permet de poursuivre dans l'option SHN ; sinon la poursuite dans l'option est soumise à la décision de la commission mixte.

## PROJET DE MAQUETTE

### NIVEAU I

Intitulé des UE	Descriptif	Heures	Compétences développées	Crédits	Evaluation
« Option SHN N1 – 1 » <b>Construire les conditions d'un double projet</b>	<p><i>Comprendre les mécanismes et les conditions du double projet</i>  <i>Travailler sur le référentiel des SHN</i>  <i>Identifier les compétences clés dans les deux projets et les illustrer</i>  <i>Dessiner un projet dans et pour le sport de haut-niveau</i></p>	20h	Elaborer son double projet sportif d'une part, universitaire et professionnelle d'autre part	3	Evaluation terminale : dossier
« Option SHN N1 – 2 » <b>Développer des outils de retour d'expérience</b>	<p><i>Redéfinir la « performance » et ses critères</i>  <i>Travailler avec l'outil vidéo</i>  <i>Passer d'une analyse technico-tactique extérieure (autoévaluation) à l'explicitation de ce que je vis</i></p>	20h	Développer sa réflexivité en partant de son activité	3	Evaluation terminale : vidéo + oral avec support PWP
	<p><i>Formaliser et planifier la réalisation de son « Projet dans et pour le sport de haut-niveau » (mise en œuvre en N2)</i></p>	Suivi indiv	Elaborer son double projet sportif d'une part, universitaire et professionnelle d'autre part		

### NIVEAU II

Intitulé des UE	Descriptif	Heures	Compétences développées	Crédits	Evaluation
« Option SHN N2 – 1 » <b>Se connaître et créer des synergies entre ses engagements</b>	<p><i>De la pratique aux connaissances scientifiques : comprendre les concepts psychologiques mobilisés dans le sport (motivation, confiance en soi, engagement, concentration...) - SHS</i></p>	20h	Mobiliser des connaissances en SHS pour mieux comprendre les déterminants de sa performance	3	Evaluation terminale
	<p><i>« Projet dans et pour le sport de haut-niveau » = Mise en œuvre Réaliser un travail universitaire thématique</i></p>	Suivi indiv	Développer des connaissances et des compétences en lien avec son double projet		
« Option SHN N2 – 2 » <b>Comprendre et agir sur les facteurs de performance et le contexte du sport de haut-niveau</b>	<p><i>De la pratique aux connaissances scientifiques : comprendre les concepts physiologiques mobilisés dans la performance (les qualités physiques, les mécanismes de la fatigue...) - SVS</i></p>	20h	Développer des connaissances en SVS pour mieux comprendre les déterminants de sa performance	3	Evaluation terminale
	<p><i>« Projet dans et pour le sport de haut-niveau »</i>  <i>Participer à une action dans le sport de haut-niveau</i>  <i>Rendre compte de l'action menée et en faire une analyse critique</i></p>	Suivi indiv	Mobiliser des connaissances et des compétences en lien avec son double projet		

### NIVEAU III

Intitulé des UE	Descriptif	Heures	Compétences développées	Crédits	Evaluation
<b>« Option SHN N3 – 1 »</b> <b>Comprendre et consoliser son expérience</b>	<i>Des connaissances scientifiques à l'accompagnement de la performance : la place de l'expérience (SHS)</i> <i>Comprendre les intensités et les orientations d'engagement</i> <i>Approcher l'éprouvé et les affects</i> <i>Saisir les fondements de son expérience dans son contexte d'entraînement et de compétition</i>	20h	Renforcer sa réflexivité, analyser son vécu	3	Evaluation terminale
	<i>« Projet dans et pour le sport de haut-niveau »</i> <i>Poursuivre et positionner son action dans et pour le sport de haut niveau</i> <i>Mettre en perspective les actions menées d'un point de vue sportif et universitaire</i>	Suivi indiv	Analyser et renforcer son double projet		Evaluation continue
<b>« Option SHN N3 – 2 »</b> <b>Envisager sa performance dans la durée et se projeter</b>	<i>Des connaissances scientifiques à la santé du sportif (SVS)</i> <i>Connaître et analyser les méthodes et outils favorisant la bonne santé du sportif (gestion de la charge d'entraînement, techniques de récupération, hygiène de vie) pour faire des choix éclairés dans sa pratique</i>	20h	Mobiliser les connaissances en SVS pour prendre soin de son corps "outil de travail"	3	Evaluation terminale
	<i>« Projet dans et pour le sport de haut-niveau »</i> <i>Valoriser ses compétences dans différents domaines</i> <i>Elaborer des perspectives de poursuite du double projet</i>	Suivi indiv	Analyser et renforcer son double projet		Portefolio + Oral